

les échos de Villeneuve

MAGAZINE MUNICIPAL VILLENEUVE-EN-RETZ

ZOOM SUR

NOS ARTISANS À L'HONNEUR



Villeneuve-en-Retz
dans votre poche



Le 30 mars 2022
Page 06



Page 18

02 Retour en images

11 décembre

Grâce à vous, **le Père Noël est passé à Villeneuve-en-Retz**. La collecte de jouets, dans le cadre de l'opération «Un Noël pour tous» organisée par le CCAS à destination des enfants de Villeneuve, a été une franche réussite ! Cette année, ce sont au total 145 enfants qui ont pu bénéficier des cadeaux récoltés.

Merci encore à tous pour votre soutien et votre solidarité, sans quoi rien n'aurait été possible !

Si vous n'avez pas pu bénéficier, ce Noël 2021, de l'opération «Noël pour tous», c'est peut-être que la municipalité n'a pas connaissance de votre quotient familial. Si tel est le cas, nous vous proposons de vous inscrire auprès du CCAS de la commune en appelant au 02.51.18.06.42. ou en envoyant votre demande par mail à l'adresse : marie.fougeray@villeneuveenretz.fr car la municipalité a à cœur de renouveler cette opération en 2022.



18 décembre

Villeneuve-en-Retz a été récompensé par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).

Au cours de la cérémonie officielle au Musée du Pays de Retz, Mr SOURISSEAU a souligné les qualités de Villeneuve : Sens du patrimoine, mise en adéquation des solutions aux problèmes en ne cédant pas à la facilité «il fait noir, j'éclaire», continuité dans l'action, en lui remettant son **nouveau label national "Villes et Villages étoilés", 3 étoiles**.

La commune remercie vivement le club d'astronomie amateur «Les randonneurs des étoiles» à l'origine de ce projet de labellisation et le Musée du Pays de Retz pour avoir ouvert ses portes.

La municipalité s'engage à poursuivre ses efforts en matière d'économie d'énergie et en faveur d'une meilleure qualité de l'environnement nocturne, tant pour l'homme que pour la biodiversité.



Photo © Acaitez



19 décembre

Malgré le contexte sanitaire, **la chorale «La clé de Sel» a maintenu son traditionnel concert de Noël** le dimanche 19 décembre en l'église de Bourgneuf, et le public, venu en nombre, a pu également écouter les mélodies sans frontières de la chorale «Les Gikab's» de St Gilles Croix de Vie. Un très beau et bon moment chaleureux et rempli de sérénité.

Sommaire

04/05 Brèves des Conseils

06 Nouvelle activité sur la commune

06/07 Urbanisme et Assainissement



07 Bâtiments et Voirie

08/09 Affaires scolaires, enfance, jeunesse

10/11/12 Dossier

Nos artisans à l'honneur

13/14 Culture et Patrimoine

15 Vie associative et Sports

16 Expression des groupes municipaux

16/17/18 Infos pratiques

18 Les dates à retenir

19 Agenda 2022



Les échos de Villeneuve - Bulletin municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz. Mairie de Villeneuve-en-Retz - 1 place Pierre Mourain - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07 mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard Ferrer / Directrice adjointe de la publication : Patricia Josso / Rédaction : Commission Communication / Chargée de communication : Claire Potin / Photos (sauf mention) service Communication / Conception et impression : A Two Communication Villeneuve-en-Retz / Distribution : Herbauges distribution / Tirage : 2700 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Le prochain bulletin municipal paraîtra début juin. Les articles et photos sont à remettre pour le mercredi 30 mars, de préférence à l'adresse suivante : patricia.josso@villeneuveenretz.fr, ou directement en Mairie.



Le mot du maire

Chères Villeretziennes, chers Villeretziens, La pandémie occupe notre esprit depuis deux ans. Même si la situation évolue dans le bon sens et que nous réussissons à contenir cette pandémie grâce à l'implication de tous, au respect des règles et des gestes barrières, à la vaccination, il faut rester très prudent, la route est encore longue.

L'année 2021 s'est donc terminée avec la 5^e vague de la Covid et son énième variant. À l'heure où je vous écris, les mesures sont contraignantes mais très loin du confinement qui nous a tous isolés les uns des autres.

La cérémonie des vœux, moment important de convivialité et de partage, a encore dû être annulée cette année en raison de cette pandémie qui continue à bouleverser nos habitudes de vie et de travail, suscitant toujours notre inquiétude. L'année dernière, à la même époque, j'avais chaleureusement remercié chacun et chacune d'entre vous pour le respect des règles sanitaires, pour l'entraide et la générosité envers les personnes isolées ou en difficulté. Je renouvelle ces remerciements car cette solidarité qui s'est mise en place en début de crise ne faiblit pas, et je vous en félicite très sincèrement. Une fois de plus, nous avons pu compter sur l'engagement sans faille des bénévoles et des professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus...

Nos associations font revivre progressivement la commune par leurs activités et leurs animations. Elles ont repris dès septembre avec toutes les contraintes pour s'adapter à cette situation, et je sais qu'elles sont motivées pour proposer de belles animations. Nous en avons eu quelques échantillons en novembre et décembre (théâtre, chorale, etc...). Merci de participer nombreux à leurs propositions pour ne pas décourager les bénévoles.

Il nous faut continuer dans cette positivité et œuvrer dans une vie sociale adaptée : le « retour à la normale » n'est pas annoncé pour demain, continuons à vivre avec prudence.

Accessible à tous après téléchargement sur vos téléphones, je vous invite à adopter le réflexe « Intramuros » pour recevoir en direct les alertes et actualités de Villeneuve-en-Retz, et transmettre vos signalements aux services municipaux. L'application contribue ainsi à ce que chacun devienne plus encore acteur du quotidien de notre commune. Pour celles et ceux qui ne peuvent bénéficier de ce nouvel outil, nous continuerons à diffuser nos informations sur nos différents supports de communication.

Malgré le contexte lié à la pandémie, nous poursuivons les projets engagés et les perspectives que nous avons tracées. Je ne reviens pas sur l'année 2021, le numéro de décembre y a consacré de larges articles. De gros chantiers nous attendent : l'avenue de la Gare à Bourgneuf, le début des travaux du complexe scolaire de Fresnay, le devenir de l'ancien Marché U, l'élaboration de notre nouveau PLU, la revitalisation de nos centres-bourgs...

|| Poursuivons ensemble la dynamique engagée et préparons l'avenir pour faire de Villeneuve-en-Retz, la ville du bien-vivre ensemble. ||

Voilà maintenant deux ans que nous ne pouvons pas nous rencontrer pour les vœux. Dès que la situation le permettra, la municipalité vous conviera à une rencontre reprenant l'esprit des vœux. J'ai hâte de vous retrouver, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, pour ce moment d'échange et de convivialité, et souhaite de tout cœur pouvoir mettre en place cet évènement avant l'été.

Le mois d'avril approche avec l'élection présidentielle en point de mire. Je vous rappelle que VOTER est un droit, mais aussi un DEVOIR.

Bonne lecture, continuez à prendre soin de vous et des autres, et plus que jamais, continuons à faire vivre notre belle commune !

Je vous souhaite de très belles journées printanières !

Avec tout mon dévouement,

Votre maire,
Jean-Bernard FERRER

04 Brèves des Conseils

Carole LECUYER
Conseillère municipale



Patricia JOSSO
Adjointe à la
Communication



Acronymes utilisés

CM : Conseil Municipal
PAPR : Pornic Agglo Pays de Retz
AC : Attribution de Compensation

CM du 14 Décembre 2021

INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS

Suite aux démissions de Mme Nadine CANIVET et de M. Jean-Philippe LE BRAS, M. le Maire a validé l'installation des nouveaux conseillers : Damien MOUSSET en remplacement de Nadine CANIVET, et Maryvonne NIVOLON en remplacement de Jean-Philippe LE BRAS.

FINANCES : ouverture du ¼ des crédits d'investissement 2022

Le vote du budget primitif se déroulera à la fin du mois de mars 2022. Dans cette attente, et afin de ne pas interrompre les programmes d'investissement en cours, le CM a validé à l'unanimité l'ouverture des crédits d'investissement 2022, dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice précédent.

FINANCES : attribution de compensation (AC) 2021

Par délibération du 26 novembre 2020, le conseil communautaire avait arrêté le montant des AC provisoires pour 2021. Ces AC provisoires devaient être actualisées au regard des comptes administratifs 2020 et prendre en compte les évolutions intervenues au 1^{er} janvier 2021, comme le co-financement du service commun « recherche de financements et assistance au montage de projets ». Dans ce cadre, la CLECT du 10 novembre 2021 a arrêté, à l'unanimité, les montants définitifs des AC à reverser aux communes membres au titre de l'année 2021. Au regard de ces éléments et sur la base du rapport définitif de la CLECT, le conseil communautaire du 25 novembre 2021 a arrêté, à l'unanimité, les montants définitifs des AC à percevoir ou à reverser aux communes membres de la communauté d'agglomération PAPR au titre de l'année 2021.

Ces mêmes montants ont été validés à l'unanimité par le CM. Pour Villeneuve-en-Retz :

L'AC de fonctionnement s'élève à 528 897 €
L'AC d'investissement reste inchangée, soit : - 65 545 €

FINANCES : clôture du budget lotissement de St Cyr

Tous les lots du lotissement de St Cyr ayant été vendus, le budget annexe doit être clôturé. Pour rappel, il avait été fait le choix, par une précédente mandature, d'intégrer des travaux de cheminement piétonnier et de parking dans ce budget. Cette adjonction de travaux allait entraîner un déficit comptable de ce budget annexe. Aussi, il avait été prévu, au moment du vote du budget de l'année 2021, de compenser ce déficit par le budget principal.

Le CM a voté à l'unanimité la clôture du budget annexe « Lotissement de St-Cyr », avec un déficit estimé d'un peu moins de 115 000 €.

FINANCES : demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Le 01/12/2021, des discussions se sont tenues avec les praticiens de l'espace santé dans le cadre d'un projet d'extension de l'espace santé situé 3 allée Simone Veil. Le projet global est évalué à ce jour à 595 650 €. Le CM à l'unanimité a approuvé le plan de financement prévisionnel et sollicite une subvention à hauteur de 20 % du projet, soit 119 130 € au titre de la DSIL 2022.

FINANCES : convention avec PAPR dans le cadre de la mission d'élaboration du plan guide

Pour rappel, PAPR a adhéré à l'Agence D'urbanisme De la Région Nazairienne (ADDRN), par décision du bureau communautaire n°2019-51 en date du 14 mars 2019. L'ADDRN apporte ses compétences en matière de développement urbain, économique et d'observation territoriale. La commune de Villeneuve-en-Retz, par délibération n° 2021-32 du 23 mars 2021, a candidaté au dispositif AMI Cœur de Bourg. Cette candidature a été retenue par le département. Ce projet de requalification de son centre-bourg va être intégré au programme de travail partenarial de l'ADDRN 2021, conclu avec PAPR. Une convention financière avec PAPR est donc nécessaire pour

CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

préciser les modalités des interventions de chaque partie. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité par le CM.

BÂTIMENTS : protocole d'accord transactionnel tripartite

Lors de la réception du chantier en mai 2021, des travaux de construction de la boucherie, des défauts étaient apparus sur les joints du laboratoire. Pour la reprise de ces joints, il était nécessaire que la boucherie soit fermée au minimum deux jours. Un protocole d'accord transactionnel tripartite entre ABITAT Services Sols, la commune et Mrs SAVARY doit être signé. Cet accord oblige la société ABITAT Services Sols à verser une somme aux exploitants pour le dédommagement de 2 jours de chiffre d'affaires, soit 1 500 €. Le CM a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer ce protocole d'accord.

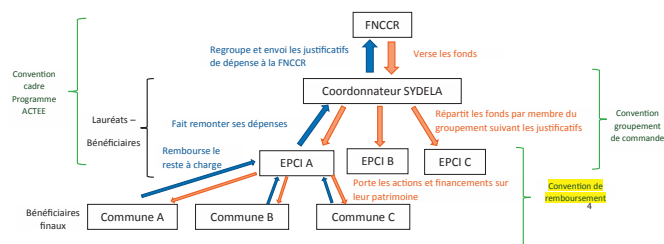
SERVICES DE PROXIMITÉ : mise à disposition d'un conseiller numérique pour la commune

Dans le cadre du plan France Relance en faveur de l'inclusion numérique, PAPR s'est portée candidate au dispositif de financement de l'État pour le recrutement et la formation d'un conseiller numérique. Dans ce cadre, 7 communes de l'intercommunalité, dont Villeneuve-en-Retz ont souhaité bénéficier de cette possibilité afin d'améliorer l'accessibilité de chaque administré aux outils numériques. Le CM a approuvé à l'unanimité la convention de mise à disposition du service « Conseiller Numérique » de l'agglomération. Le coût annuel restant à charge pour la commune est estimé à 1 676 € et sera intégré dans les attributions de compensation.

Pour plus d'informations : cf. Article Page 17.

ENVIRONNEMENT : convention sur le programme ACTEE SEQUOIA

Dans le cadre de son engagement dans la transition énergétique, PAPR a candidaté à l'Appel à Projet «ACTEE - SEQUOIA» proposé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), programme basé sur la rénovation énergétique du patrimoine public. Le CM à l'unanimité a approuvé la convention de remboursement entre PAPR et treize communes du territoire, dont Villeneuve-en-Retz, pour la participation au programme «ACTEE SEQUOIA» pour les prestations et études énergétiques.



ENVIRONNEMENT : AMI CITEO - adhésion au groupement de commandes

PAPR a proposé à l'ensemble des communes du territoire de participer au développement du tri « hors foyer » via la candidature à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de CITEO. À savoir : mettre en œuvre le tri dans les espaces publics avec l'installation de corbeilles de propreté pour le tri des emballages par exemple.

Le CM à l'unanimité a autorisé M. le Maire à signer la convention de groupement pour la participation à l'AMI CITEO.

VIE ASSOCIATIVE : demande de subvention exceptionnelle le souvenir français

Cette demande d'un montant de 691 € est faite dans le cadre du financement des travaux de pose d'une stèle dans le cimetière de Fresnay à la mémoire de deux soldats disparus pendant la guerre 14-18 et a été accordée par le CM à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES : convention ENT E PRIMO

L'académie de Nantes, consciente des enjeux du numérique éducatif, a impulsé en 2013 le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles. Avec la crise sanitaire, ce projet a pris tout son sens et a renforcé la pertinence du déploiement de cet ENT.

Le CM a validé à l'unanimité la participation de la commune au groupement de commandes, qui se met en place pour le déploiement de l'ENT E-Primo.

Son coût annuel est actuellement de 1,50 € par élève.

AFFAIRES FONCIÈRES : acquisition de terrains

M. François BOUCHARD a souhaité faire don à la commune de trois parcelles d'une superficie de près de 3 ha. Le CM a approuvé à la majorité l'acquisition des parcelles V336, V339 (Marais de St Cyr) et W71 (Marais de Bourgneuf) au prix de 1€ symbolique et au moyen d'un acte administratif.

CM du 07 Février 2022**INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS**

Suite aux démissions de Mme Maryvonne NIVOLON, M. Jean-Luc DREAN et de Mme Isabelle DUPONT, M. le Maire a validé l'installation d'un nouveau conseiller : M. René PROU en remplacement de Mme Maryvonne NIVOLON.

FINANCES : débat d'orientations budgétaires (DOB)

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8 ». La loi NOTRe du 7 août 2015 complète les règles relatives au DOB. Elle précise en particulier que les orientations susvisées devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget. Dans ce cadre, il est présenté le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) qui apporte une information sur l'évolution de la situation financière de Villeneuve-en-Retz.

Le CM à la majorité a pris acte du DOB, relatif à l'exercice budgétaire 2022, présenté sur la base du ROB.

AFFAIRES FONCIÈRES : avenant à la convention d'actions foncières avec l'établissement public foncier de Loire-Atlantique (EPF 44)

Par délibération du CM en date du 09/11/2021, le Maire a été autorisé à signer une convention d'action foncière entre la commune et l'EPF44, afin de définir les conditions de portage par l'EPF44, des parcelles cadastrées section AE n°174, n°175, n°176, n°177 et n°178, situées Place du Marais, Rue de la Taillée et Rue Notre Dame. Ce portage permettra à terme à la commune de réaliser, sur l'Îlot Marais, une opération de renouvellement urbain en cœur de bourg. Une première acquisition a été effectuée, le 2 décembre 2021, pour un montant de 250 000 € (parcelle AE 174). Par arrêté du directeur en date du 08/12/2021, l'EPF44 a exercé son droit de préemption sur la propriété cadastrée section AE n°176, d'une superficie totale de 133 m², et située 18 rue de la Taillée, propriété de la SCI VAPRUNINE, au prix de 207 000 € + frais d'acte notarié. Une seconde négociation a abouti à un accord pour l'achat de la parcelle cadastrée section AE n°177, située 20 bis rue de la Taillée, au prix de 132 000 € net vendeur. Il est proposé au CM d'intégrer à la convention d'action foncière initiale le montant de ces nouvelles acquisitions.

Le CM a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'action foncière avec l'EPF 44.

AFFAIRES FONCIÈRES : prescription d'une enquête publique

Des chemins ruraux situés aux lieux-dits La Caserne du Fresne, La Frogerie, La Coussais, La Maison Neuve et Rue du Champ de Marais, classés dans le domaine public, doivent être déclassés pour cession car ces chemins n'assurent plus la desserte prévue à l'origine, en raison de changements.

Il y a par conséquent nécessité de prescrire une enquête publique pour le déclassement partiel de ces chemins ruraux.

Le CM a décidé à l'unanimité la prescription d'une enquête publique sur le déclassement de certains chemins ruraux précités.

AFFAIRES FONCIÈRES : cession du domaine privé de la commune

Suite à la demande de M. Couillon et de Mme Graff concernant l'acquisition la parcelle XB 67 appartenant au domaine privé communal et située au lieudit La Marchaisière, le CM a approuvé à la majorité la cession d'une partie de la parcelle de la parcelle ZK 67 au prix de 12€ le m², pour une surface approximative de 145 m².

AFFAIRES SCOLAIRES : convention de financement appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE)

Cette convention s'intègre plus largement dans la politique transformation numérique de l'enseignement pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative dans le cadre du Plan de relance - Continuité pédagogique, présenté par le Gouvernement le 3 septembre 2020 visant à faire face aux conséquences économiques et sociales provoquées par l'épidémie de Covid-19. Dans ce cadre, le Ministère de l'Éducation Nationale a lancé un appel à projets centré sur le 1^{er} degré qui vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en favorisant un égal accès au service public d'éducation. Il était fondé sur deux volets principaux : l'équipement numérique des écoles et les services et ressources numériques. Le dossier déposé par la commune pour l'ensemble des écoles privées comme publiques en réponse à cet appel à projets, par deux fois, n'a pas été retenu. C'est fin décembre, après quelques modifications, que le dossier a été accepté. La subvention inscrite dans la convention s'élève à 25 800 € pour une dépense totale de 39 588 €.

Le CM a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer la convention de financement AAP SNEE. Cette convention prendra fin au 31 décembre 2022.

ENVIRONNEMENT : lutte contre les corvidés 2022

Polleniz organise et anime chaque année, en concertation avec la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique et la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM), une campagne de lutte collective contre les corvidés sur les communes qui subissent le plus de dégâts dus à ces oiseaux. Cinq secteurs, couvrant une surface totale de 162 174 Ha, ont ainsi été déterminés cette année pour effectuer cette lutte et limiter ainsi les impacts sanitaires, écologiques et agricoles dus aux corvidés. La campagne de lutte sur la commune s'effectuera du 11/05 au 25/05. Le coût de cette campagne, calculé par hectare, s'élève à 12 494 € dont 2 579 € pour Villeneuve-en-Retz.

Stéphane ORY a été désigné référent communal pour assister à la réunion d'organisation et récupérer les cages.

Le CM a inscrit à l'unanimité la somme de 2 579 € au budget primitif 2022. Le CM a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer et transmettre tout document nécessaire à cette campagne de lutte contre les corvidés.

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour visionner en live ou revoir les séances du conseil municipal, connectez-vous sur la page Facebook de la mairie :

www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz

Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal en mairie et sur www.villeneuveenretz.fr

Prochain conseil municipal : mardi 22 mars 2022 (sous réserve de modifications).



06 Nouvelle activité sur la commune

Claire POTIN
Chargée de
communication



Cabinet d'Orthophonie

Le Cabinet d'Orthophonie à Villeneuve-en-Retz s'agrandit ! Ouvert initialement par Danièle Le Gal en mai 2010, Emilie Beharel l'a rejointe quelques années plus tard. Récemment en 2021, Séverine Julien est arrivée à son tour et contribue désormais au développement du cabinet.

Le cabinet se situe actuellement au sein de l'Espace Santé localisé
1 Allée Simone Veil - Bourgneuf - VILLENEUVE-EN-RETZ.

Mesdames Le Gal, Beharel et Julien reçoivent au cabinet, uniquement sur rendez-vous, des patients de tout âge présentant des troubles de la communication, du langage oral ou écrit ou encore des pathologies neurologiques. Le Bilan Orthophonique et la prise en charge nécessitent une ordonnance de votre médecin traitant. Les patients sont accompagnés avec technique et bienveillance dans leur rééducation.



CONTACT :

02 40 21 61 64

orthos.bourgneuf@gmail.com

Urbanisme et Assainissement

Laurent PIRAUD
Maire délégué de Fresnay
Délégations Urbanisme et Assainissement



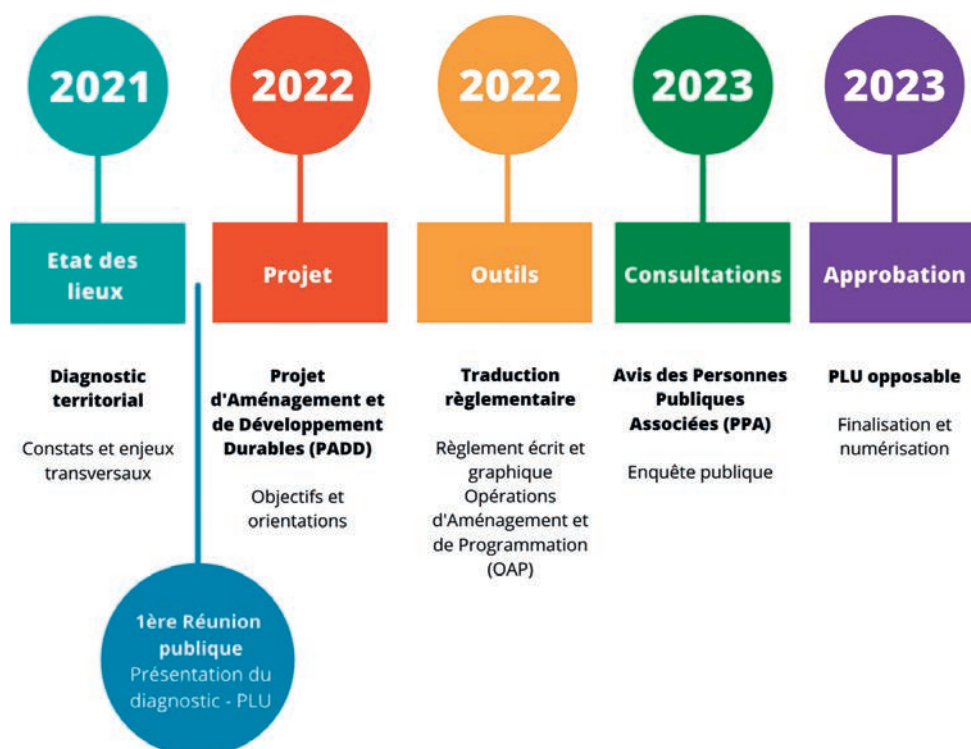
PLU de Villeneuve-en-Retz - Phase 1, Réunion Publique - Diagnostic



Afin de partager autour du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme, nous vous invitons à la présentation de l'état des lieux factuel de notre commune, qui nous permettra de comprendre ensemble d'où l'on vient, de cerner notre identité, pour tendre vers une vision globale des évolutions que l'on souhaite, tant en matière de paysage, d'habitat, d'économie que d'agriculture.

Un temps d'échange essentiel vous est proposé, moment indispensable pour nous permettre de recueillir vos avis, vos idées, ainsi que votre ressenti.

Pour un document qui nous ressemble et nous rassemble aujourd'hui et surtout dans le futur, rendez-vous le mercredi 30 mars 18h30, Théâtre Caba'Retz, rue de Retz, Fresnay.



DÉMATÉRIALISATION : Vos démarches d'urbanisme en ligne

Vous n'avez plus besoin de fournir plusieurs exemplaires papiers de vos dossiers.

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Usager

Email / Identifiant

Mot de passe

Connexion

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en version numérique (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager etc.) sur la plateforme en ligne gratuite, accessible depuis le site de la commune www.villeneuvevretz.fr dans la rubrique : La Mairie/Urbanisme/Les démarches à effectuer.

PERMIS DE CONSTRUIRE accordés du 12/10/2021 au 10/01/2022

CHARPENTIER Michaël, 3 impasse du Fondreau, habitation et clôtures
NEXITY IR PROGRAMMES GF, Rue du 11 Novembre, 26 logements locatifs sociaux et clôture
DMITRIEV Stanislav, 5 rue des Hortensias, habitation
SCI NOS REVES, 90 impasse du Mistral, habitation
LAMBOUR Jean-Michel, 6 allée du Petit Bois, extension habitation
RÉSIDENCE L'IMMACULÉE, 10 rue de l'Église, Extension et restructuration d'une résidence pour personnes âgées
WAJEMAN Sophie, 28 rue de la Haute Croix, extension (garage, atelier)
FIOLLEAU Jérôme, 21 rue de Retz, habitation
FOULONNEAU David et BOURDIN Marie-Laure, Impasse du Mistral, habitation et piscine



Yves BLANCHARD
Maire délégué de Bourgneuf
Délégations Bâtiments et Voirie

Travaux de sécurisation : Reprise de la chicane rue des Chaumes

La sécurité des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, piétons ou cyclistes, est une priorité pour la municipalité. C'est pourquoi, et pour faire suite aux dégradations du mobilier de voirie et aux actes d'incivilités routières rue des Chaumes, l'entreprise BOTON – GOUY a procédé à la réhabilitation de la chicane existante par la réalisation d'îlots en dur : une réfection de 3 858 € qui aurait pu être évitée...

DÉCLARATIONS PRÉALABLES accordées du 12/10/2021 au 10/01/2022

FERRE Vincent, 5 rue de l'Élinet, modifications de façades et toiture
TEXIER Patrick, 3 rue Pierre Robard, carport
ROBIN Marc, la Grande Rue, lotissement 1 lot
GARNIER Jean, 13 bis rue du Calvaire, clôture
MERCIER Luc, 5 Huchepie, préau
MERCIER Luc, 5 Huchepie, appentis
SACHOT Philippe, 2 rue des Colverts, véranda
BISDORFF Raymond, 6 avenue de la Gare, clôture
REIGNOUX Arnaud, 4 route de Machecoul, modifications de façades et clôture
SARL ELLIOS, 6 rue du Château Gaillard, création de 6 logements et modifications de façades
GUIONNET Jean-Paul, 114 route des Puymains, modifications de façades
LESCURE Claudine, 9 rue Pierre Robard, clôture
DALMAGNE Martine, 11 rue des Aigrettes, transformation du garage en habitation
SIMON Jacques, 83 route des Puymains, extension (garage) et espace refuge
COURATIER Jérôme, la Soularderie, modifications de façades
RIVOAL Véronique, 4 bis rue de la Petite Touche, pergola
GUERIN Serge, 41 rue des la Barrière, piscine
MANCLIERE Claude, 986 la Noë Briord, extension habitation
COP ECOLOGIE, 5 chemin de la Culée, isolation extérieure
MONKITSOLAIRE, 23 le Fresne, panneaux photovoltaïques
EVIE, 13 rue de la Masure, isolation extérieure
RIVALIN Nicolas, 38 route du Point de Vue, piscine
DETIENNE Julien, 239 rue Joseph Beaulieu, transformation du garage en habitation
GUILBAUD Sylvain, 5 rue des Genêts, carport
THIBAUD Gilles, 99 la Basse Cour, changement toiture
MUSSET Anthony, 90 rue de Sirius, clôture
BODLET Martial, 2 rue des Pins Maritimes, clôture
BAZUREAU Josiane, 14 rue des Genêts, abri de jardin
LEGAVRE Jean-Philippe, 6 rue des Cygnes, abri de jardin
ROUSSEAU Thérèse, 35 impasse des Violettes, clôture
COLAS Patrick, 101 les Clos Mouillés, extension habitation
RIVALIN Nicolas, 38 route du Point de Vue, local technique piscine
RIVALIN Nicolas, 38 route du Point de Vue, modifications de façades

Bâtiments et Voirie



AVANT



APRÈS



École Victor Schœlcher

Le 16 décembre 2021, les élèves de la grande section au CM2 ont présenté un spectacle à leurs camarades, au théâtre de Fresnay, à huis clos, spectacle qu'ils préparaient par groupe classe depuis la rentrée avec Stéphanie Polacsek, intervenante en musique, dans le cadre de « Musique et Danse ».

« Voyage à travers le temps » : Grâce à une machine à remonter le temps, les enfants ont parcouru différentes périodes historiques : de la préhistoire à nos jours, en passant par Cro-Magnon, le moyen-âge et le cinéma muet de Charlie Chaplin.

Scènes filmées, bruitages, instruments de musique, chants, danses ont rythmé ce spectacle.



INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022.

Vous pouvez dès à présent contacter l'école,
par mail ou téléphone

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE VICTOR SCHOELCHER
4 rue du calvaire - Fresnay-en-Retz
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
ce.0440545d@ac-nantes.fr ou 02 40 21 47 19

École L'Ostréa

Depuis le début de l'année scolaire, notre école est heureuse de proposer un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Celui-ci peut accueillir jusqu'à 12 élèves en situation de handicap.

L'équipe enseignante, en lien étroit avec l'Amicale Laïque, s'est attachée à faire vivre aux élèves de l'école un maximum d'expériences culturelles et sportives.

Il nous est apparu important de cultiver l'envie d'explorer et de faire de nouveau une place importante à la culture et à l'ouverture de l'école sur le monde extérieur, malgré la crise sanitaire :

- Sorties au cinéma de Pornic dans le cadre du dispositif « la règle du jeu », trois par an, pour tous les élèves de la Petite Section au CM2,
- Interventions Planète Mômes (spectacles numériques interactifs) pour tous les élèves de la Petite Section au CM2,
- Spectacle de la compagnie des Trois Chardons pour les élèves de maternelle,
- Sortie au Planétarium de Nantes pour toutes les classes élémentaires,
- Semaine des parents à l'école en maternelle,
- Sensibilisation aux dangers d'internet pour les CM1 et les CM2,
- Préparation des rencontres chorales pour toutes les classes élémentaires,
- Participation à l'expérience éducative du CNES « élève ton blob ».

L'année est également placée sous le signe de la pratique sportive et de ses bienfaits :

- Initiation à la pratique de la voile et du char à voile pour les CM1 et les CM2,



- 30 minutes d'activité physique par jour,
- Journée du sport scolaire,
- Participation à la semaine olympique et paralympique,
- Cycles de natation pour tous les élèves de la Grande Section au CM2,
- Préparation des rencontres USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour les CP, CE1 CE2 et les CM2.

Une année riche en expériences et en découvertes !

École Saint Joseph



La façade de l'école retrouve un peu de peps.

Le logo original de l'école a été remis au goût du jour et nous en avons profité pour remplacer l'ancien panneau de l'école.

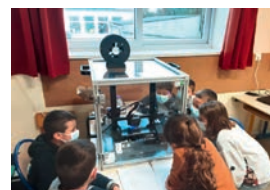
Un temps pour enfin se retrouver !

Le vendredi 3 décembre, les élèves et les familles de l'école ont participé au marché de Noël, un moment de partage et de convivialité très attendu. Tout le monde s'est affairé pour faire de ce rassemblement un souvenir mémorable. Une magnifique crèche artisanale fabriquée par un élève de l'école et son papi a été mise en lot de tombola. La cour de l'école s'est parée de guirlandes lumineuses, d'odeurs de crêpes et de vin chaud. Les élèves avaient préparé des bricolages de Noël et des chants qu'ils ont pu présenter avec fierté devant les familles venues en nombre.



La technologie au service de l'Art :

Cette année, les 3 classes de l'école se sont inscrites au projet artistique proposé par la DDEC. C'est un concours qui invite les élèves à fabriquer des objets grâce à une imprimante 3D en respectant le thème «de l'ombre à la lumière». Pour appréhender le fonctionnement de cette machine, la DDEC met des imprimantes à disposition des écoles participantes pendant 2 périodes de 2 semaines. Les élèves ont pu ainsi observer la machine à l'œuvre juste avant Noël.



RENSEIGNEMENTS :

9 rue du champ de foire - Fresnay-en-Retz
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
02 40 21 45 31 / ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr
Site internet: ecole-stjoseph-fresnay.fr

École Sainte Julitte

Les 86 élèves de l'école Sainte Julitte travaillent sur un nouveau projet qui s'étalera sur 3 ans : donner aux élèves des moyens pour mieux se connaître, pour mieux s'engager dans les apprentissages, devenir un éco-citoyen et mieux connaître son environnement. Cette année, les enfants découvrent des moyens pour faire de leur corps un précieux allié dans les apprentissages : les enseignantes proposent des routines motrices permettant aux enfants de se sentir mieux dans l'environnement de la classe, d'être plus à l'écoute de leur corps.

En parallèle, les élèves de la GS au CM2 découvrent la musique et le rythme grâce à Stéphanie, intervenante de Musique et Danse. Elle propose aux élèves de mettre « le corps en musique ».



Les élèves de CM1-CM2 préparent leur voyage de 3 jours sur le thème des sciences en Touraine. Au programme, deux jours de visite au Futuroscope, puis une journée au château de Léonard de Vinci, au Clos Lucé.

INSCRIPTIONS :

La directrice, Marie Denis, se tient à la disposition des parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s).

École Sacré Cœur

Les CM1/CM2 au cœur d'un voyage dans l'espace



Cette année, en lien avec la dernière mission de Thomas Pesquet sur l'ISS, les classes de CM1/CM2 de l'école Sacré-Cœur de Bourgneuf et Sainte-Julitte de Saint-Cyr partagent un même projet autour de l'espace. Cette thématique permet un travail pluridisciplinaire très intéressant : lecture, écriture, sciences, arts-visuels, poésie... Après avoir lu le roman « L'Incroyable destin de Thomas Pesquet », étudié le système solaire et le fonctionnement de l'ISS en sciences, nous avons eu la chance, grâce à un élève de la classe, de pouvoir entrer en contact avec un ingénieur

astronote expérimentateur : Romain Charles (CNES-Toulouse). Une visio-conférence est prévue avec lui à l'école le lundi 28 février prochain afin qu'il puisse expliquer aux enfants son métier et son expérience.

Nous finaliserons ce projet en mars avec une classe découverte dans le Val de Loire comprenant notamment deux jours au Futuroscope et sa nouvelle attraction : Objectif Mars.



POUR S'INSCRIRE :

La directrice, Mme Rocton, se tient à la disposition des parents désirant inscrire leur(s) enfant(s). Une rentrée en cours d'année peut être envisagée.

Claire POTIN
Chargée de
communication



Fabrice RONCIN
Adjoint au Développement
économique et Tourisme



Nos artisans à l'honneur

Que ce soit en créant ou en reprenant une entreprise, le même désir de réussite et la passion d'exceller dans son métier anime chaque entrepreneur. Le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz regorge d'entrepreneurs qui œuvrent au quotidien pour viser cette excellence. Parmi eux, à Villeneuve-en-Retz, 2 ont obtenu récemment le titre de "Maître Artisan", chacun dans sa spécialité. Bravo à eux ! Mais laissons-leur la parole pour quelques mots à propos de leur entreprise :



Clément PIRON : Maître Artisan Boulanger au Fournil de La Baie

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis Clément PIRON, boulanger au Fournil de La Baie situé secteur Bourgneuf à Villeneuve-en-Retz. A mes débuts, quand j'avais 15 ans, j'ai fait un apprentissage en pâtisserie. J'ai poursuivi avec un CAP Boulanger et une mention

complémentaire en pâtisserie d'un an puis j'ai effectué des saisons en Haute Savoie, sur la côte près d'ici etc. J'ai aussi été salarié durant 2 ou 3 ans à la boulangerie de Sainte-Pazanne et cela fait maintenant 11 ans que je suis gérant, avec ma femme Lucie, au Fournil de la Baie.

Racontez-nous l'histoire de votre boulangerie...

Lucie et moi-même avons acheté cette boulangerie le 16 mai 2011. Nous étions très jeunes au commencement car nous avions 23 et 19 ans. Actuellement, nous sommes une équipe de 13 personnes au sein de la boulangerie et nous embauchons et formons fréquemment des apprentis.

La boulangerie est aussi labellisée «Boulangers de France». Un audit est réalisé tous les ans pour veiller au respect des normes de ce label. Nous avons également le label «Bio».

Parlez-nous de votre métier... Que diriez-vous à des jeunes souhaitant se lancer dans cette voie ?

Mon métier est, comme je vous l'ai dit un peu plus tôt, celui de boulanger. Si je devais faire passer un message pour les jeunes souhaitant exercer ce métier à l'avenir, je dirais que j'ai tendance à leur expliquer les inconvénients du métier afin de savoir s'ils sont vraiment motivés pour l'exercer. C'est un métier où la vie de famille est assez compliquée car nous n'avons pas de week-end, de fêtes de fin d'année en famille

ou encore de vacances d'été mais c'est un travail passionnant ! Être boulanger, c'est travailler son côté créatif ainsi que son côté manuel. On apprend constamment car il y a beaucoup d'évolutions au fil des années. Le plus dur est d'ailleurs de «rester à la page», c'est pourquoi 2 à 3 fois par an, je fais des formations où j'envoie mes salariés les suivre afin d'être au maximum au goût du jour. Les formations portent sur la boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie ou encore la vente.

Pour l'anecdote, le 14 décembre 2021, un Meilleur Ouvrier de France est venu nous former au Fournil sur la technique du feuilletage pour les galettes. Il reviendra d'ailleurs prochainement pour nous former sur d'autres savoir-faire.

Vous avez reçu un titre «Maître Artisan Boulanger» récemment ? Que cela signifie-t-il ?

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) a contacté le Fournil de la Baie dans le cadre de ce titre national. Elle a remarqué que nous formions un certain nombre de jeunes au sein de notre boulangerie. A ce jour, le Fournil de la Baie a formé 16 apprentis, maintenant tous diplômés. 7 sont actuellement en cours de formation. Lucie, une de nos vendeuses, un de nos ouvriers et moi-même formons ces jeunes.

Ce titre qui nous a été décerné est un gage de qualité car cela prouve que nous faisons tout nous-mêmes, et cela met en évidence la formation que nous proposons aux jeunes au Fournil. De plus, c'est un marqueur de confiance pour les clients et un symbole fort car c'est un titre reconnu nationalement en boulangerie.

Une spécialité dont vous souhaiteriez parler ?

Oui avec plaisir ! Je dirais surtout nos gourmandises. Les galettes sablées sont très appréciées ainsi que les ours en guimauve qui nous font tous penser à notre enfance. Evidemment tout ce que nous proposons au Fournil est fait à la main.

Thierry ROUSSEAU : Un Maître Artisan Ébéniste à Villeneuve !

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis Thierry Rousseau, gérant de l'entreprise «Thierry Rousseau Ébénisterie». Cela fait maintenant 20 ans que je suis à mon compte et j'habite sur la commune de Villeneuve-en-Retz. J'ai fait un CAP en menuiserie pour ensuite me spécialiser en ébénisterie.

Parlez-nous de votre entreprise...

L'entreprise a été créée en 2001 à St-Cyr-en-Retz, puis en 2012 nous nous sommes installés à La Bernerie-en-Retz. Nous proposons de l'aménagement d'intérieur sur-mesure haut de gamme, particulièrement pour les cuisines. Nos meubles sont personnalisés en fonction des demandes et sont destinés uniquement à une clientèle de particuliers. Nous réalisons aussi des salles de bain, des dressings ou encore des parquets. 3 ouvriers et 1 apprenti travaillent actuellement dans l'entreprise. À ce jour, 10 apprentis ont été formés chez nous. Les clients nous connaissent grâce au bouche-à-oreille mais nous améliorons notre communication en développant un site internet, une page Facebook et en modernisant le logo. Ces changements nous permettent d'être au plus près des tendances et d'attirer une nouvelle clientèle. Nous exposons aussi chaque année aux foires de Machecoul et du Pays de Retz en mars. Enfin, avec le projet AEF (Artisans Ébénistes de France), nous avons réalisé un projet engageant le concept d'éco-conception : «Cocon».

Parlez-nous de votre métier... Que diriez-vous à des jeunes souhaitant se lancer dans cette voie ?

Mathilde RENAUDINEAU, ouvrière depuis 10 ans et habitante à Fresnay, est la personne la plus à même de parler de ce sujet car elle a réalisé un parcours complet : un CAP en ébénisterie en 3 ans suivi d'un BTM (Brevet Technique des Métiers) en 2 ans pour enchaîner avec un BTMS (Brevet Technique des Métiers Supérieurs) à l'école de design à Nantes. Cela va faire 4 ans qu'elle est en CDI dans notre entreprise. Le métier d'ébéniste mêle passion, créativité et modernité. Mathilde a fait son BTMS pour apporter un complément aux méthodes traditionnelles et faire évoluer les produits créés au quotidien avec par exemple

l'utilisation de nouveaux matériaux comme le métal ou le verre laqué.

Vous avez reçu un titre «Maître Artisan» et un label «Artisans Ébénistes de France» récemment ? Que cela signifie-t-il ?

Oui tout à fait, nous avons reçu le titre «Maître Artisan» et le label «Artisans Ébénistes de France» cet été. Ceux-ci nous ont été décernés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) car cette organisation a remarqué que nous formions un certain nombre d'apprentis. Ce titre reconnu au niveau national nous permet de communiquer sur l'entreprise et de gagner en visibilité.

Une création dont vous souhaiteriez parler ?

Oui bien sûr. Je pense que nous pouvons évoquer le projet «Cocon» qui est un projet de mobilier éco-conçu dont nous sommes fiers ! «Cocon» est un meuble caractéristique de par sa forme en haricot et de par sa fabrication car il a été créé avec du matériau sans colle. Cette création combine un bar, un plan de travail et un îlot central avec évier, plaques de cuisson et four. Ce projet a été présenté aux Sables d'Olonne dans les locaux d'Arnaud Boissières et dans trois autres salons en France : Art & Décoration à Paris, Arts & Saveurs à Angers et au CIFAM à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Le but de ces expositions est de présenter notre savoir-faire et de le faire connaître à celles et ceux qui souhaitent s'y intéresser.

D'autres créations originales peuvent aussi être citées comme des tables en résine, une chaise créée avec un radôme de l'A380 d'Airbus, ou encore des tables basses faites avec des hublots d'avion.



Focus sur : le titre de Maître Artisan

Qu'est ce que c'est ?

Le titre de Maître Artisan est la plus haute distinction de l'artisanat. Il assure la reconnaissance d'un savoir-faire et est gage de confiance et de qualité envers le consommateur.

Qui peut demander ce titre ?

Que vous soyez chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur, conjoint associé, associé ... vous pouvez prétendre au titre de Maître Artisan (ou au titre Maître Artisan d'Art) et en faire la demande.

Qui délivre le titre ?

Il peut être attribué par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat au chef d'entreprise titulaire du brevet de maîtrise dans le métier exercé.

Ce titre peut également être attribué par la commission régionale des qualifications aux titulaires d'un diplôme équivalent au brevet de maîtrise ou qui sont immatriculés au répertoire des métiers depuis au moins dix ans et qui justifient d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de sa participation à des actions de formation.

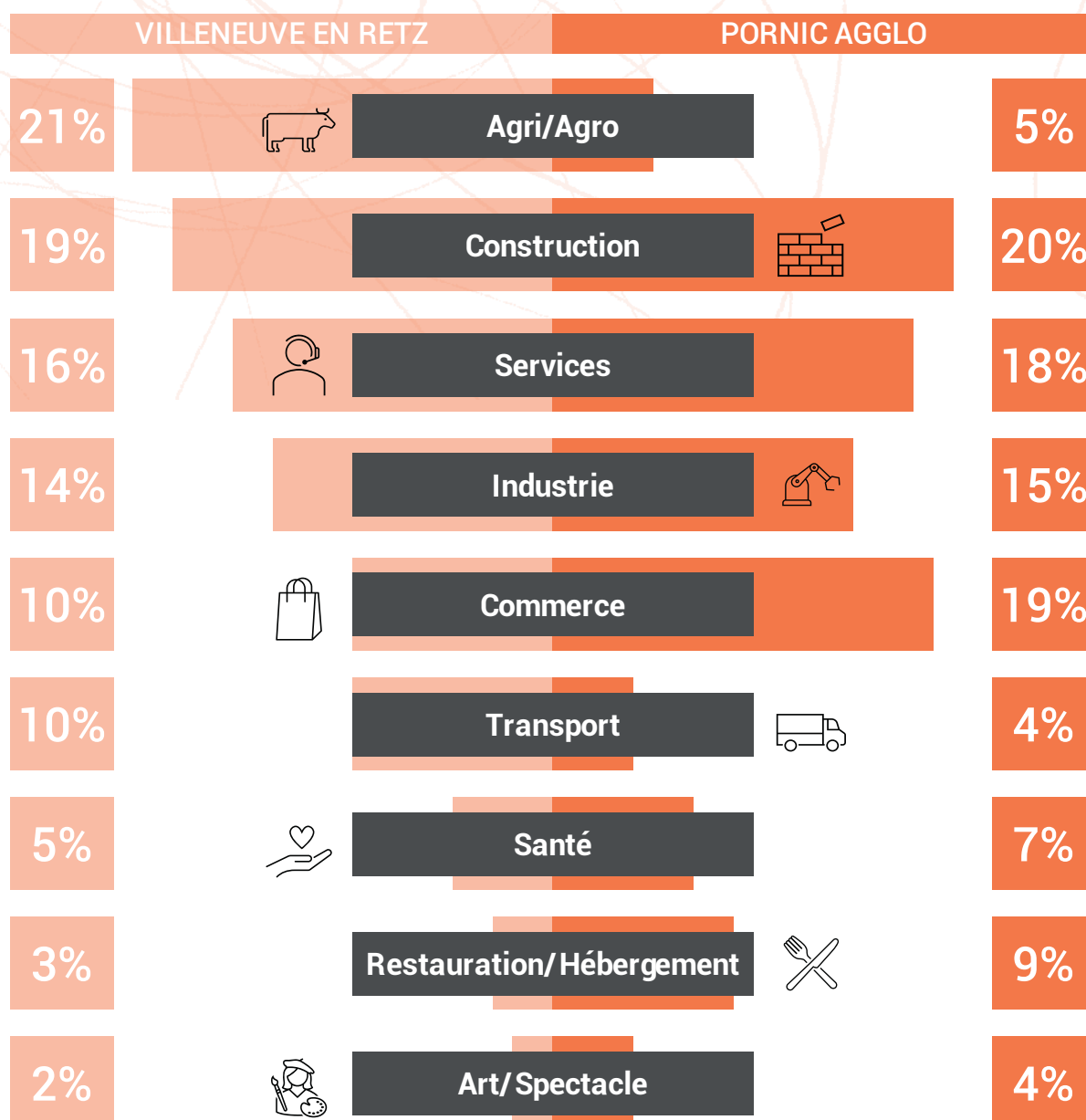


L'activité économique du territoire en un clin d'œil

Nombre d'entreprises et d'emplois sur le territoire (données 2021)

Villeneuve-en-Retz	480 Entreprises	835 Emplois
Pornic Agglo Pays de Retz	7060	15852

Répartition des emplois par type d'activité (données 2021)





Ange SPANO
Adjoint à la Culture,
Patrimoine et PMR

Circuits de randonnées à Villeneuve-en-Retz

Envie de prendre un bol d'air frais ?

Si vous êtes amoureux de randonnées, de balades à pied, ou que vous souhaitez profiter du soleil et de la nature, découvrez les circuits de randonnées de Villeneuve-en-Retz !

En voici quelques-uns :

- **Circuit Les Migrateurs** : 10,3 km / A pied ou à vélo pour découvrir les oiseaux migrateurs du Marais Breton,
- **Circuit Les Hauts de St Cyr** : 6,1 km / Découverte du bocage de notre commune,
- **Parcours urbain historique** : 1,5 km / Niveau Facile / Découverte de l'histoire du bourg de Bourgneuf.

Les circuits cités ci-dessus sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Le PDIPR protège les itinéraires qui y sont inscrits et permet de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée. Il contribue également à la conservation du patrimoine.

Découvrez l'ensemble des circuits sur le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal de Pornic : <https://www.pornic.com/randonnee-a-pied.html> et sur l'application IntraMuros.



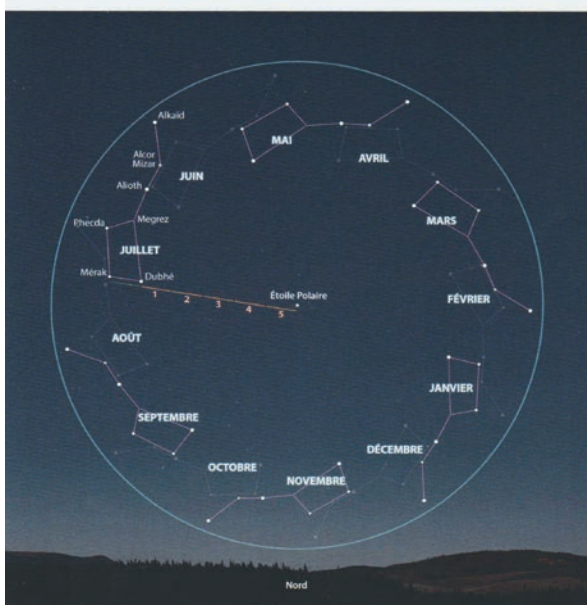
Observation du ciel : Printemps - Été 2022

Les jours s'allongent progressivement vers le 21 mars, c'est l'équinoxe de printemps. C'est à ce moment que la durée du jour égale celle de la nuit. C'est vrai aussi pour l'équinoxe d'automne, le 21 septembre. C'est aussi lors de ces journées que le soleil se lève pile à l'Est et qu'il se couche pile à l'Ouest ! Alors que le 21 décembre, il se lève au Sud-Est et se couche au Sud-Ouest ! Le 21 juin, il a reculé, il se lève au Nord-Est et se couche au Nord-Ouest. Ce phénomène, très facile à observer est dû à l'inclinaison de l'axe de rotation de la terre sur son orbite autour du Soleil.



Visuellement, pour trouver l'étoile polaire, qui n'est pas très brillante, il suffit de prolonger les 2 étoiles du bord extérieur de la casserole (Grande ourse) de 5 fois pour la découvrir (voir le schéma joint). De même l'orientation de la Grande Ourse varie au cours de l'année. Vous la trouverez sur l'horloge de la Grande Ourse, ci-joint pour le début de nuit (22 h).

L'horloge de la Grande Ourse



Quelques observations à l'œil nu à ne pas manquer :

- Le 28 mars, une heure avant le lever du soleil, sur l'horizon Est, sont rassemblés Vénus, Mars, Saturne et un beau croissant de lune.
- Les 4 et 5 avril, en début de nuit, un croissant de lune se balade entre les Pléiades et Aldébaran (étoile principale du Taureau). Avec des jumelles, c'est splendide !
- Le 30 avril, Jupiter sera très proche visuellement de Vénus, à l'Est, avant le lever du soleil.
- Le 16 mai à l'aube, à l'Ouest, nous pourrons observer une éclipse totale de la Lune. Elle changera de couleur allant du blanc bleuté au rouge brique !

L'été arrive au galop et c'est le moment de contempler le triangle de l'été formé de Deneb, dans le Cygne, de Véga, dans la Lyre, et d'Altair, dans l'Aigle. C'est à cette période que l'on contemple la Voie Lactée, notre galaxie, où se niche un énorme trou noir équivalent à 4 millions de masses solaires, situé dans la constellation du Sagittaire et autour duquel tourne 300 milliards d'étoiles, dont notre système solaire.

En flânant sur la route de Nantes

Craignant un nouveau soulèvement de la Vendée, les autorités de 1832 décident de tracer une route dite « stratégique » : en cas de nécessité, elle devait permettre une arrivée rapide de troupes depuis Nantes, en direction de la Barre de Monts.

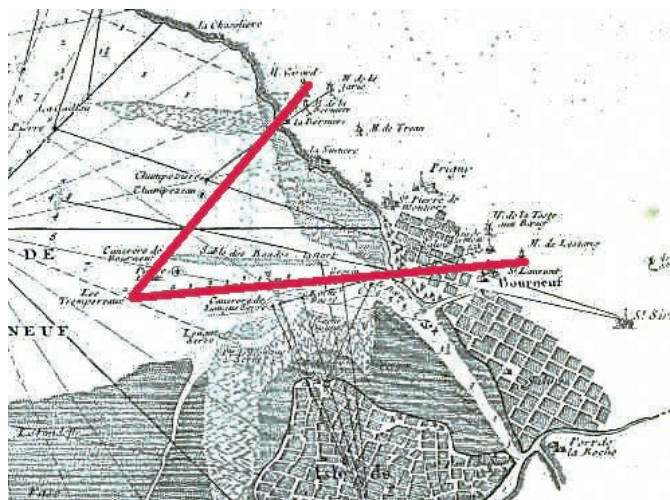
Elle fut sans doute construite sur le tracé d'une voie romaine devenue le « grand chemin de Bourgneuf à Nantes ».

Le moulin de l'étang

C'est en bordure de cette voie qu'a été construit un moulin à vent aujourd'hui disparu : le moulin de l'étang.



Situé après le carrefour de la Foliette sur la gauche en sortant de Bourgneuf, il dépendait de la seigneurie de Bourgneuf en 1692 et, sur les cartes marines de l'époque, il apparaît nettement comme amer dans une triangulation avec les Trompereaux, en mer, et le moulin Girard de la Bernerie.

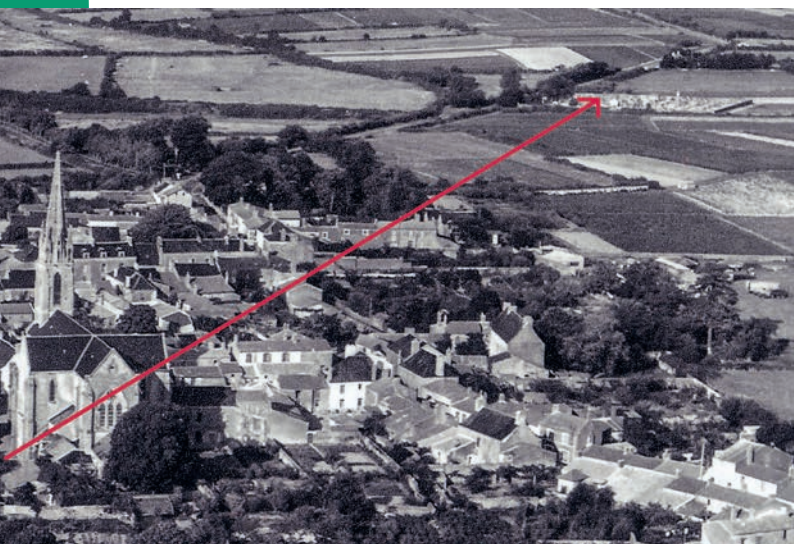


Le cimetière

En 1854, le choléra sévit d'août à novembre, faisant plus de 100 morts. Il devient impossible de continuer à enterrer dans le cimetière qui entoure l'église.

Il faut utiliser un terrain de 3600 m² le long de la route de Nantes, donné à la municipalité par un certain Monsieur Dumoustier.

Sa superficie et son aspect ont beaucoup changé, mais il est toujours là aujourd'hui : c'est le cimetière de Bourgneuf.



La route d'Arthon

Le conseil général prend, en 1836, la décision d'ouvrir le « chemin vicinal de grande communication numéro 5, de Paimbœuf à Bourgneuf, passant par Chauvé et Arthon ». Il rejoint la route de Nantes au niveau de la Foliette. En 1841, le vieux chemin est promu « route ». A ce titre, il bénéficie d'un petit ouvrage permettant d'évacuer les eaux des étangs vers la Taillée.

En 1862, la route stratégique est déclassée en « nationale », c'est aujourd'hui la RN 758 de Nantes aux Sables d'Olonne.

Ne croyez pas qu'au 18^{ème} siècle Bourgneuf était la « grande banlieue de Nantes » comme aujourd'hui. Là où nous mettons quarante-cinq minutes pour rejoindre la métropole nantaise, en janvier 1794, deux chariots d'effets militaires, tirés chacun par trois chevaux, partis de Nantes, ne parvinrent à Bourgneuf qu'après 16 heures d'une marche exténuante.

Pierrette DAVID, Lucette FERRÉ, Alain BENZONI



Nancy PINEAU
Adjointe à la Vie associative
et Sports

Remise de prix pour la Ferme du Fresne !

La Ferme pédagogique du Fresne fait partie des 10 lauréats nationaux récompensés du prix des fermes pédagogiques 2021 de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer !

Connue pour ses actions fortes en faveur de la nature, la Ferme du Fresne s'est une nouvelle fois démarquée, parmi de nombreuses candidatures, lors de la remise de prix national qui a eu lieu lors du Salon des Maires et des collectivités locales à Paris, sur le stand de La Gazette des communes.

Le projet de la Ferme pédagogique du Fresne a été récompensé de 10 000 € afin de se développer avec l'accueil de deux ânes, quatre chèvres et la création d'enclos adaptés. Amélie Renault, chargée de projets au sein de l'association Agir Ensemble Safe Water Cube, précise que la singularité, l'enthousiasme et la pertinence de ce projet a su faire la différence en mêlant la

sensibilisation au monde vivant et le respect de l'environnement et de la biodiversité.



Pôle Féminin Bourgneuf-en-Retz

La création du foot féminin à Bourgneuf date de 2018 avec 18 licenciées de U6 à séniors (15 séniors et 3 U6).

3 ans après... Depuis le début de saison 2021, nous comptons 50 licenciées (4 U8, 16 U12/13, 4 U15 et 26 séniors).

Nous pouvons constater que la dynamique est positive pour l'avenir du pôle féminin. Nous avons comme objectif de créer une équipe U15 F la saison prochaine, avec le maintien d'une équipe U12/U13 F. Pour cela, à partir de février, tous les 1^{er} jeudis de chaque mois, une porte ouverte sera mise en œuvre pour les nouvelles filles qui veulent essayer. Elles seront les bienvenues (pour les U8, U12, U13 et U15, l'entraînement sera de 18h30 à 19h45. Pour les U18 et Seniors, de 20h00 à 21h30).

Afin qu'il y ait une bonne cohésion, et pour permettre aux nouvelles joueuses de s'intégrer au sein de chaque équipe féminine, nous nous rassemblons régulièrement hors contexte « foot » en faisant des activités extérieures.



CONTACT :

Lucas BAUDOIN
06 62 69 02 02

Tennis de Table Villeneuve-en-Retz



La première phase de la saison 2021-2022 a été menée à son terme, et bonne nouvelle, notre équipe fanion monte en Pré Région, niveau jamais atteint depuis la fusion des deux clubs. Pour le reste des équipes, c'est le maintien sans trop de difficultés.

L'autre bonne nouvelle, c'est que nos jeunes reviennent petit à petit.

Pour se relancer, tant au niveau des jeunes qu'au niveau de ses licenciés, le club a consenti un effort financier en baissant le prix des licences. Pour compenser cette perte financière, l'ensemble du club a organisé un concours de palets le vendredi 28 octobre, qui a rencontré un franc succès.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à découvrir le tennis de table lors des entraînements.

Bonne année sportive !



CONTACT :

Anthony ALLAIN
06 61 55 88 76 - anthony1allain@orange.fr

16 Expression des groupes municipaux

Le directeur de publication tient à signaler que cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT.

Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Villeneuve pour Tous

Cela fait un an 1/2 que les élections municipales ont eu lieu. Depuis, élus de l'opposition, avons été à plusieurs reprises interpellés par des citoyens qui s'interrogent sur la politique mise en place. Nous profitons de cette courte tribune pour relayer vos questions et espérer une réponse claire de la municipalité :

1) La déchetterie de Bourgneuf est-elle en danger de fermeture ? Si oui, le Maire souhaite-t-il vraiment la défendre ?

Jusqu'à début janvier, ce sujet n'a jamais été abordé durant les conseils municipaux. Cependant, nous élus de l'opposition, demandons la rénovation de ce site par le soutien de Pornic Agglo.

2) Que va-t-on faire de l'école publique de Fresnay après son démantèlement, ainsi que du site de la Colarena après son achat ? Y a-t-il une réflexion en cours pour de nouveaux projets, dans combien de temps et à quel coût ?

Si tel est le cas, il ne nous est pas possible de vous informer car nous n'avons pas été conviés à participer à la moindre réunion.

3) La rénovation de la rue de la Gare présentée dans le dernier bulletin municipal est-il le projet définitif ? Sur le plan, n'y a-t-il pas un manque de places de parking et de dispositifs de sécurisation ?

L'opposition a découvert ce schéma en même temps que la population. Il est dommage que le conseil municipal ne soit plus un lieu de travail et d'échange sur des sujets aussi importants qui nous concernent tous.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous ».

Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre.

Un nouveau souffle pour Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Un nouveau souffle pour Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre.

Infos pratiques

La mutuelle communale

Depuis Mars 2018, la commune de Villeneuve-en-Retz possède sa mutuelle communale qui permet, notamment aux retraités ou aux indépendants, d'avoir une couverture maladie à des tarifs très avantageux. La majorité des salariés est moins concernée, car ils bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2016 d'une complémentaire santé collective dont le coût est partiellement pris en charge par l'employeur.



Qu'est qu'une mutuelle communale ?

La mutuelle communale, c'est :

- Donner un accès aux soins à tous,
- Payer le juste prix votre mutuelle et gagner en pouvoir d'achat,
- Bénéficier de tarifs négociés, grâce à la politique sociale de votre commune,
- Une formule adaptée à vos besoins,
- Profiter d'une couverture optimale et globale, quelle que soit la formule.

C'est une solution gagnant-gagnant. La compagnie d'assurances obtient rapidement un portefeuille d'assurés

et les assurés voient leurs cotisations diminuer. La commune permet simplement de regrouper les demandes pour que les habitants obtiennent des tarifs plus avantageux.

Pour en bénéficier, il suffit d'habiter à Villeneuve-en-Retz lors de la souscription.

POUR TOUTE INFORMATION, QUESTION OU DEVIS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE CONSEILLER PARTENAIRE AXA :

Mr Pascal BRIAND

06 83 06 95 05 - pascal.briand.am@axa.fr

ÉTAT CIVIL

Pour information, la liste des naissances n'est pas exhaustive et les décès ne peuvent plus être mentionnés sans le consentement de la famille transmis à la mairie. En effet, en raison du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD : Règlement Général de Protection des Données), il n'est plus possible à la commune de divulguer les informations d'état civil dans le bulletin municipal sans le consentement préalable des personnes intéressées.

LES NAISSANCES

20 nov, Abby MUSEUR
10 déc, Tobias VALLÉE FONTENEAU
22 déc, Ethan TENAILLEAU

LES DÉCÈS

Depuis le dernier bulletin, 15 décès dont :
26 nov, Marie-Ange HUET, 87 ans

**NOUVEAU SERVICE GRATUIT
UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
DANS VOTRE COMMUNE**

Ateliers
Mini-Formations
Accompagnement individuel

Apprendre à se servir d'un ordinateur ou d'une tablette

Envoyer et recevoir des e-mails

Maîtriser ses démarches en ligne

Naviguer sur internet en toute autonomie

Les Moutiers-en-Retz
Préfailles
Pornic aggro Pays de Retz (siège)
Rouans
Saint-Hilaire-de-Chaléons
Sainte-Pazanne
Villeneuve-en-Retz
Vue

SUR RENDEZ-VOUS
Contactez votre mairie

www.pornicagglo.fr/numeriquepourtous/

Nouveau service : un conseiller numérique

À Villeneuve-en-Retz :

Au Pôle de proximité
1 rue de l'Élinet - Bourgneuf

Le jeudi matin de 9h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous.

- Durée de l'atelier :
entre 1h et 1h30

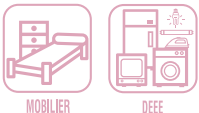
Ateliers personnalisés selon vos besoins

Contacts : France Services

Tél. 02 51 18 06 42 - franceservices@villeneuvenretz.fr

Plus d'informations : www.pornicagglo.fr/numeriquepourtous/

Inscription à la collecte annuelle des encombrants



Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre à la déchèterie, sachez que Pornic aggro Pays de Retz, en charge de la gestion des déchets des 15 communes du territoire, organise une fois par an, une collecte en porte-à-porte de vos encombrants.

Sont considérés comme encombrants ménagers les objets volumineux exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids ou leurs dimensions peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger (gros mobilier ou électroménager).

Cette collecte se fait sur inscription auprès du Service Gestion des Déchets avant le 31 mars de l'année en cours. Seuls les usagers inscrits bénéficient d'un ramassage.

Les personnes intéressées devront spécifier le nombre et la nature du matériel à collecter **avec un maximum de 5 éléments par foyer**. Chaque encombrant ne doit pas peser plus de 50 kg, afin d'être facilement soulevé par deux personnes. Les particuliers inscrits sortiront leurs encombrants la veille du jour de ramassage. Ceux-ci devront être déposés à l'emplacement habituel de ramassage du bac à ordures ménagères.

En dehors de cette collecte spécifique, tous ces déchets peuvent être déposés dans les déchèteries du territoire ou dirigés vers des ressourceries.

Cette année, la collecte aura lieu du lundi 11 avril au vendredi 22 avril. Les usagers inscrits seront ensuite informés, par téléphone, de la date exacte de collecte.

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02 51 74 28 10

www.pornicagglo.fr

Élections 2022 : Appel aux Volontaires

Les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les élections présidentielles. Elles seront suivies, les 12 et 19 juin 2022, par les élections législatives.

Pour le bon déroulement des élections, il est fait appel aux électeurs volontaires pour participer à la bonne tenue des bureaux (permanences de 2h30) et pour assurer les opérations de dépouillement après leur fermeture. La commune est donc à la recherche d'asseurs et de scrutateurs. Si vous êtes intéressés par cette expérience, portez-vous volontaire auprès des accueils des mairies : Tél. 02 40 21 40 07 et 02 40 21 41 32.

Rappel des missions

Placé sous la responsabilité du Président du bureau de vote :

- **L'asseur participe au bon déroulement des opérations électorales** et signe le procès-verbal. Il intervient pendant les horaires d'ouverture des bureaux de vote (de 8h à 18h à Villeneuve-en-Retz). Selon son affectation, ses missions principales sont :
 - Vérifier que l'électeur est bien dans son bureau de vote ;
 - Vérifier l'identité de l'électeur ;
 - S'assurer que l'électeur dépose bien son enveloppe dans l'urne ;
 - Faire signer l'électeur sur la liste d'émargement ;
 - Porter la date du scrutin sur la carte d'électeur.

- **Le scrutateur participe au dépouillement des bulletins de vote**, au terme du scrutin (à partir de 18h). Le scrutateur signe ensuite les feuilles de dépouillement. Selon son affectation, le scrutateur effectue les missions suivantes :

- Ouvrir l'enveloppe ;
- Annoncer à voix haute le nom porté sur le bulletin ;
- Compter les voix sur le tableau (par deux scrutateurs).

«VOTER EST UN DROIT MAIS ÉGALEMENT UN DEVOIR»

N'oubliez pas votre **carte d'électeur**, un **justificatif d'identité** en cours de validité et possédant une photo ainsi que votre propre **crayon**.

Élections 2022

Présidentielle : 10 et 24 avril
Législatives : 12 et 19 juin

Les dates à retenir

Les 100 ans du Centre d'Incendie et de Secours de Bourgneuf !



À l'occasion de cette date anniversaire, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Bourgneuf organise **le samedi 7 mai 2022** une journée portes ouvertes à destination de toutes et tous !

Le but de cette journée est de vous faire rencontrer une équipe dynamique et motivée qui vous expliquera son histoire et son fonctionnement, effectuera des manœuvres d'accident et d'incendie, et

vous initiera aux gestes qui sauvent, tout cela dans un esprit convivial.

Pour rappel, le CIS ce sont 32 volontaires hommes et femmes qui se relaient chaque jour, 24h/24, pour assurer tout un panel d'interventions allant de l'incendie, le secours à la personne, les accidents domestiques ou routiers, l'assistance aux animaux mais aussi aux événements climatiques.

Pour marquer ce centenaire, plusieurs animations sont prévues tout au long de la journée. Vous pourrez découvrir la caserne, assister à une présentation des véhicules, une exposition photos, un essai des lances, et pour les enfants, participer aux animations et au concours de dessin !

Plusieurs ateliers à thème seront proposés également de 10h00 à 18h00 :

- **Atelier secourisme** (massage cardiaque, gestes qui sauvent) : 10h30/11h30/15h00/16h00/17h00
- **Manœuvre accident de la route** : 11h00/14h30
- **Atelier accident domestique** (feu de friteuse) : 13h30/15h30/17h30
- **Manœuvre incendie de VL** : 16h30

→ CONCOURS DESSIN : À VOUS DE JOUER !

À VOUS DE DESSINER :

Tu as moins de 10 ans ? Tente ta chance pour que ton dessin figure dans le prochain calendrier.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Sur une feuille A4, dessine ton plus beau camion de pompiers. Et n'oublies pas, viens nous l'apporter à la caserne lors de la journée portes ouvertes **le samedi 7 mai 2022**. Nous t'offrons un petit cadeau pour te remercier de ta participation.

Une dernière chose, pense à indiquer au dos de ton dessin : ton nom, ton prénom, ton âge et un numéro de téléphone.

Nous comptons sur toi !

Participation limitée à un seul dessin par enfant



Profitez de cette journée pour vous initier aux gestes qui sauvent et peut être vous découvrir une vocation et devenir sapeur-pompier !

Cette journée sera marquée par la cérémonie traditionnelle de la Sainte-Barbe avec remise des médailles, discours et vin d'honneur, à partir de 11h45.

Venez nombreux !

Rendez-vous le samedi 7 mai de 10h00 à 18h00 au Centre d'Incendie et de Secours de Bourgneuf
7 ZA Les Jaunins - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ



Agenda 2022*

Mars 2022

Sam.12 - Dédicaces d'Elisabeth Chauvin - Bibliothèque de Bourgneuf (10h à 12h)

Lun.14 au Sam.26 - Opération - Toutes Pompes Dehors



Mer.30 - Réunion Publique - Présentation du diagnostic PLU - Théâtre Caba'Retz (18h30)

Avril 2022

Dim.03 - Chorale Vox Atlantis - Eglise de Bourgneuf (15h)

Mai 2022

Sam.07 - Journée Portes Ouvertes du Centre d'Incendie et de Secours (10h-18h)
Page 18

Sam.14 - Sortie randonnée - "Fête du vélo" (9h à 13h) - Départ à l'Office de Tourisme

Dim.15 - Vide-grenier - Ouest Bike Show - Salle polyvalente de Fresnay

Dim.22 - Chorale Ensemble Guillaume Boni - Eglise de Bourgneuf (15h)



Juin 2022

Sam.25 - Concert d'été - Chorale La Clé de Sel - Eglise de Bourgneuf (20h30)

Vous souhaitez communiquer sur vos animations ?
Prenez contact avec lesechosdevilleneuve@villeneuvevretz.fr

**Selon l'évolution du contexte sanitaire, les organisateurs pourraient être contraints d'annuler ou de reporter certaines manifestations, merci de votre compréhension.*

« IntraMuros », une application mobile pour mieux communiquer avec vous !



Soucieuse de vous informer davantage et de manière plus efficace, l'équipe municipale vient de doter Villeneuve-en-Retz d'un nouvel outil de communication en rejoignant IntraMuros, une application mobile spécialement développée pour les communes.

A quoi sert IntraMuros ?

Cette application mobile, téléchargeable gratuitement sur Google Play ou l'App Store, permet d'être **informé en temps réel des actualités de la commune et des acteurs locaux** (écoles, associations, commerces, ...) mais également de **alerter en cas d'incidents**.

IntraMuros vous enverra également, si vous le souhaitez, des notifications directement sur votre téléphone pour vous avertir des travaux de voirie, des manifestations sur la commune, des conseils municipaux etc.

L'application est gratuite et conforme à la réglementation de protection des données.

Cette application permet de vous informer au plus près de tous les événements se déroulant à Villeneuve-en-Retz, et s'ancre dans la stratégie de développement des moyens de communication souhaitée par l'équipe municipale. Elle permet de diffuser de l'information facilement accessible et alimentée régulièrement.

Que trouver sur l'application ?

- Les actualités et événements de Villeneuve-en-Retz
- Une rubrique permet de signaler un dysfonctionnement, une dégradation, un incident en joignant, si besoin, une photo.
- Les actualités des communes voisines qui ont également adopté IntraMuros, comme les communes de La Bernerie et de Vue
- Et bien d'autres !

Comment cela fonctionne ?

Téléchargez puis ouvrez l'application. Géolocalisez-vous et sélectionnez votre commune « Villeneuve-en-Retz » afin de découvrir les contenus partagés sur celle-ci ! Vous êtes une association, un commerce, une école... et vous souhaitez communiquer des informations via ce support sur votre structure ? Faites une demande auprès de la mairie afin de devenir contributeur !

Alors ne perdez pas une minute et téléchargez IntraMuros pour suivre nos actualités et celles de nos contributeurs !

Horaires Mairie


Mairie - Pôle Administratif
31 rue des Jaunins - Bourgneuf
44580 Villeneuve en Retz
02.40.21.40.07
mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Mairie - Pôle de Proximité
Agence postale communale - France Services - CCAS
1 rue de l'Elinet - Bourgneuf
44580 Villeneuve en Retz
02.51.18.06.42

France Services : franceservices@villeneuveenretz.fr
CCAS : marie.fougeray@villeneuveenretz.fr

Mairie Déléguée
24 rue de Pornic - Fresnay
44580 Villeneuve en Retz
02.40.21.41.32
mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr


Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
8h45-12h30 / 13h30-17h00
Jedi : 8h45-12h30

La police municipale est ouverte au public uniquement le matin.

Lundi & Vendredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h00
Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 8h45-12h30

Antenne France Services - Chaumes en Retz (07.64.61.84.29) : Ouverte les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00.
Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00.

Lundi : Fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45-12h30
Mercredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h00

Suivez nous !



 [mairieVilleneuveEnRetz](#)

 [Mairie de Villeneuve en Retz](#)

 [www.villeneuveenretz.fr](#)

 [Villeneuve en Retz](#)

